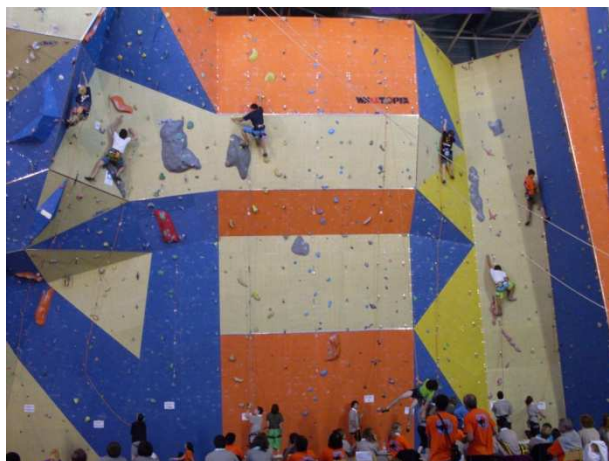




Sortie en bloc naturel en juin 2016



Championnats de France UNSS à Gémozac en 2011, 2013 et 2017



Stage en Ariège 2012



Classe à Horaires **AM**énagés
ESCALADE

COLLEGE JULES FERRY
17260 GEMOZAC

DOSSIER DE CANDIDATURE

Retour des dossiers au Collège avant
Vendredi 16 juin 2017 à midi

Sélection des candidats

Mardi 20 juin 2017 de 13h30 à 16h20

PREAMBULE

La section sportive scolaire escalade a ouvert ses portes au Collège de GEMOZAC à la rentrée 1997.

A la rentrée 2012, la section sportive escalade est devenue option escalade puis **Classe à Horaires Aménagés (C.H.Am.) Escalade** à la rentrée 2016.

En tant que C.H.Am., elle prend appui sur deux structures :

- d'une part, un établissement scolaire de l'Education Nationale, le Collège Jules Ferry de Gémozac.
- d'autre part, un Club agréé par la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME).

Ceci implique deux obligations pour les élèves admis :

- d'une part, l'inscription au Collège de Gémozac, établissement tuteur, ainsi qu'à son Association Sportive.
- d'autre part, l'inscription dans un Club d'Escalade affilié à la FFME.

La CHAm Escalade est ouverte aux élèves scolarisés en 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} à la rentrée 2016.

Alors que notre vingtième année de fonctionnement s'achève, un double bilan positif peut être annoncé :

- du point de vue scolaire :

L'ensemble des élèves de l'option escalade est, comme en 2015/2016 en passe d'obtenir l'orientation choisie.

- du point de vue sportif :

En UNSS, le Collège est champion Départemental 2017, et champion d'Académie 2017 ; les 2^{ème} et 3^{ème} places étant également de notre collège.

Ce qui lui a valu de participer au championnat de France UNSS escalade à Gemozac du 17 au 19 mai 2017 en espérant faire mieux que l'an passé à Paris, 7^{ème} place en catégorie « excellence ».

En fédéral :

Les benjamins participent à la coupe Charente-Maritime d'escalade : nombreux podiums au cours des 6 étapes notamment pour Eolia Sinic, Adèle Hamon, Collè Joachym, Gabin Tavernier et Alexis Seguin.

Au cours de l'année, les minimes ont pu participer aux championnats départementaux et se qualifier pour les championnats régionaux de bloc, de difficulté ou de vitesse.

Mais également participer aux « open » nationaux, Cahors, Montauban, Chamonix, Mayenne, Chambéry, Riom . . . acquérant au passage l'expérience nécessaire à toute performance.

Le fonctionnement de la Classe Escalade n'est pas étranger à la bonne tenue de ces résultats. Le désir de réussir, l'assiduité aux séances d'entraînement, la possibilité de partager en groupe le plaisir de la grimpe sont autant de facteurs générateurs de progrès. Réussite scolaire puis réussite sportive des élèves de la classe escalade, soutien du Comité Départemental de la Fédération Française de la Montagne et Escalade, de la Municipalité de Gémozac et du Conseil d'Administration du Collège, nous incitent à maintenir l'ouverture de la classe à horaires aménagés Escalade pour l'année scolaire 2017/2018.

OBJECTIFS DE LA C.H.A.M. ESCALADE

- 1 - Donner du plaisir par un temps de pratique accru de l'activité physique et sportive
Escalade : épanouissement de l'enfant, autonomie, responsabilité, sécurité.
- 2 - Permettre l'accès des jeunes à un entraînement programmé, suivi, progressif et optimisé, en vue d'une meilleure connaissance de soi et de l'activité, vers la compétition de haut niveau et vers la pratique autonome en milieu naturel dans un cadre scolaire protégé. Atteinte du niveau vert des passeports FFME en fin de 3^{ème}.
- 3 - Acquérir une culture d'équipe et vivre dans le cadre d'une solidarité réciproque.
- 4 - Participer pleinement à l'éducation à la citoyenneté.
- 5 - Contribuer à l'animation sportive de l'établissement.

L'ENCADREMENT

Mr BRUNELLE, Professeur d'E.P.S., responsable de l'option à partir de la rentrée 2017, assura l'enseignement de l'Escalade et conduira le programme d'entraînement avec le concours d'un cadre professionnel de l'animation sportive « spécialité escalade », salarié du club Gémozac Escalade et Montagne, M. NIVET.

Mr PENOTY sera également présent pour encadrer, aider et soutenir les différentes actions de la Cham escalade.

LIEU DE PRATIQUE

L'entraînement se déroule dans la salle escalade du complexe sportif de Gémozac contigu au Collège ainsi que, ponctuellement, lors de stages ou de sorties, sur les falaises des environs (Pons, Marignac, Chateauneuf. . .) ou plus éloignées lors du stage falaise de fin d'année. La salle d'escalade constitue un outil d'entraînement et de compétition de très haut niveau propice à la progression des élèves de la classe escalade.

LA PRATIQUE SPORTIVE

Les horaires :

3 séances par semaine sont consacrées à l'entraînement Escalade en plus des trois heures d'E.P.S. obligatoires.

Ces séances sont harmonieusement réparties dans la semaine et dans l'année afin de ne pas compromettre l'équilibre pratique physique/travail scolaire.

Les séances « Escalade » se font (année scolaire 2016/2017) :

- pour partie dans le temps scolaire : 2H le mardi après-midi et 1 H 30 le vendredi matin.

- pour partie à la suite des cours : 1 H 30 le jeudi sur les créneaux d'entraînement du club de Gémozac.

La présence à ces séances d'entraînement est obligatoire.

LA PRATIQUE COMPETITIVE

Les élèves de la C.H.Am. Sportive Escalade représentent le Collège aux compétitions d'escalade scolaire (UNSS) ainsi que leur club aux compétitions fédérales, dans leurs catégories respectives. Ils posséderont donc la licence UNSS de l'établissement scolaire ainsi que la licence FFME du club qu'ils représentent.

Ils pourront être invités à participer à des stages de regroupements départementaux, régionaux, organisés par le Comité Territorial 17 ou par la Ligue Nouvelle Aquitaine FFME.

LE SUIVI MEDICAL

Une visite médicale complète est effectuée au moment de la prise de licence en début d'année sportive. Elle conditionne l'entrée à la C.H.Am. Sportive Escalade.

Le suivi médical est assuré par le médecin de famille ou le médecin scolaire.

LA VIE SCOLAIRE

Au moment de la candidature, les parents s'engagent, en cas d'admission, à faire suivre la **C.H.Am. Sportive Escalade une année entière** à leur enfant.

Le maintien en classe sportive escalade est subordonné à un travail scolaire sérieux et au respect du règlement intérieur de l'établissement, ainsi qu'à l'assiduité aux séances d'entraînement escalade. Une liste complémentaire d'admission à la classe sportive escalade est constituée afin de pourvoir aux postes vacants laissés par des élèves défaillants.

LES ETUDES

Les élèves de la C.H.Am. Sportive Escalade ont le même nombre d'heures que les autres classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème} pour l'ensemble des disciplines.

Option obligatoire en 5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème} : LV2 Espagnol

L'ORIENTATION APRES LA 3^{ème}

Comme les autres élèves, les membres de la classe « Escalade » seront orientés en fonction de leurs résultats scolaires, vers un Lycée d'Enseignement Général, Technologique ou Professionnel.

Tous quitteront la C.H.Am. Sportive Escalade avec une expérience leur permettant de mieux appréhender une éventuelle orientation vers les métiers liés à la montagne, au sport, à l'encadrement sportif ou à la sécurité et la responsabilité.

LA SELECTION DES CANDIDATS

Elle se fait selon quatre critères :

- Tests physiques généraux et spécifiques à l'Escalade : ils se dérouleront le mardi 20 juin 2017 au complexe sportif de Gémozac de 13 h30 à 16 h20.
- Entretien avec un jury composé de Mme le Principal du collège ou son représentant, d'un Membre du Comité départemental de la FFME et d'un Professeur d'EPS: discussion autour des motivations du candidat
- Etude des dossiers scolaires : la réussite scolaire ainsi que le comportement général seront appréciés au travers des bulletins trimestriels, selon les notes et les appréciations qui y seront portées.
- Aptitude médicale : Attestée par une visite médicale complète au moment de la prise de licence en début d'année scolaire.

Pré-requis : Etre autonome dans sa pratique de l'escalade, capable d'assurer sa sécurité et celle de son partenaire.

La fiche de candidature est à rapporter, complétée et signée, au secrétariat du Collège Jules Ferry de Gémozac avant le :

Vendredi 16 juin 2017 à 12h00.

Une convocation pour le passage des tests sera alors remise au candidat.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Vous pouvez éventuellement obtenir des renseignements complémentaires en contactant le Collège (05 46 94 20 79) ou M. Pénoty (06 14 70 89 95)

La liste des candidats retenus pour intégrer notre Classe Sportive Escalade à la rentrée 2017 sera affichée au Collège le jeudi 22 juin 2017 à 13 heures.

**ADMISSION à la Classe à Horaires Aménagés ESCALADE au
COLLEGE JULES FERRY de GEMOZAC**

LE CANDIDAT :

Je soussigné(e), Nom : Prénom :

Né(e) le : à

Elève à l'école de : en classe de CM2

ou élève au Collège Jules Ferry de Gémozac en classe de

**demande mon admission à la C.H.Am. Sportive Escalade au Collège Jules Ferry de
GEMOZAC pour l'année scolaire 2017/2018.**

PRATIQUE ESCALADE : (durée, lieux, cadre, circonstances, compétitions...)

AUTRES PRATIQUES SPORTIVES :

MOTIVATIONS : (pour quelles raisons je souhaite entrer à la section sportive escalade ?)

Le REPRESENTANT du CANDIDAT :

Je soussigné(e), Nom : Prénom :

(père, mère, tuteur), adresse :

..... Tél. :

**demande l'admission de mon fils, ma fille à la C.H.Am. Sportive Escalade au Collège
de GEMOZAC pour l'année scolaire 2017/2018.**

Fait à, le 2017

Le candidat,

Le représentant légal,

La fiche de candidature doit être retournée au Collège Jules Ferry pour le **vendredi 16 juin 2017**, avant 12 heures, accompagnée des bulletins trimestriels de l'année scolaire 2016/2017 (non obligatoire pour les élèves du Collège de Gémozac) OU des résultats de l'année en cours pour les élèves de CM2.

AVIS DE L'ENTRAINEUR DU CLUB ou du PROFESSEUR d'EPS responsable de l'activité Escalade à l'UNSS :

Nom de l'entraîneur, du responsable :

Signature :

AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL OU DU PROFESSEUR D'ECOLE : (niveau scolaire, attitude/travail, comportement général dans la classe, aptitudes à vivre en groupe...)

Signature :

AVIS DU PROFESSEUR D'E.P.S. OU DU PROFESSEUR D'ECOLE : (aspect relationnel, comportement : respect des consignes, responsabilisation, autonomie - aptitudes physiques et psychologiques, goût pour l'effort...)

Signature :

Vu, le Principal ou le Directeur de l'école

Vu, le Président du Club (s'il y a lieu),

Le/...../.....signature.....

Le/...../.....signature.....